

# SYNDICALISME ET LUTTES ANTIFASCISTES ANTIRACISTES

## question de classes, questions en classe

Montée du Front National, banalisation du racisme et de l'antisémitisme, agressions de personnes musulmanes, chasse aux sans-papiers et aux Roms... Dans un contexte de racisme décomplexé, où l'étranger et l'immigré servent de boucs-émissaires pour détourner des problèmes sociaux, le monde du travail et la jeunesse sont clairement devenus des cibles privilégiées dans la stratégie du Front National et de l'extrême droite. C'est pourquoi il nous

appartient de lutter contre le racisme et le fascisme aussi bien dans nos classes que sur nos lieux de travail. Décrypter le programme économique et social du FN, échanger sur nos pratiques dans nos écoles, nos établissements, revenir sur des expériences de luttes, se former avec des outils élaborés par des militant-e-s de Solidaires, VISA, RESF, Romeurope, la Ligue des Droits de l'Homme : ce sont là les objectifs de ce stage, organisé par Sud éducation Créteil.

**QUAND ?** Les 6 et 7 mars

**Où ?** Maison des syndicats de Créteil,  
11/13 rue des Archives, M° Créteil Préfecture

**COMMENT ?** -> Demande administrative  
avant le 6 février par voie hiérarchique  
(voir modèle de demande au verso)

## Programme

Jeudi 6 mars (salle 3-4-5)

- 9h-9h30 : accueil
- 9h30-10h45 : **Décryptage du programme économique et social du FN avec Luz Mora (VISA)**
- 10h45- 11h : pause, pause, pause !!!
- 11h-12h15 : **Comment combattre syndicalement le FN et l'extrême droite ? (exemples concrets et perspectives) avec Frédéric Baudain (Solidaires)**
- 12h15-13h30 : pause déjeuner
- 13h30-15h : **Les réalités de l'immigration : discours xénophobes et luttes antiracistes**
- **L'extrême droite et l'immigration avec Luz Mora (VISA)**
- **Lutte des travailleuses et travailleurs sans-papiers avec Cybèle David (SUD éducation)**
- 15h-15h15 : pause, pause, pause !!!
- 15h15-16h30 : **Débat entre les intervenant-e-s et les stagiaires**

Vendredi 7 mars (salle 3-4-5)

- 9h-9h15 : accueil
- 9h15-10h20 : **Le FN et l'école avec Philippe Brard (VISA)**
- 10h20-11h : **Comment parler des «thèses» de Dieudonné, Soral et consorts avec les collègues et les élèves ? avec Jean-Yves Lesage (LDH)**
- 11h- 11h15 : pause, pause, pause !!!
- 11h-12h15 : **Lutter avec RESF et Romeurope avec Clotilde Maillard et Véronique Decker (SUD éducation)**
- 12h15-13h30 : **Repas partagé : apportez vos spécialités !!**
- 13h30-15h : travail en ateliers puis plénière : **comment dans nos pratiques anti-autoritaires, démocratiques et populaires combattre le racisme et la pensée fasciste ?**
- 15h15-16h30 : **Débat entre les intervenant-e-s et les stagiaires puis bilan du stage**

## Intervenant-e-s

→ Des adhérent-e-s de **SUD éducation Créteil** qui militent aussi au sein de **RESF** ou de **Romeurope** ou pour les droits des travailleuses et travailleurs **sans-papiers** ou dans des mouvements pédagogiques comme le **GFEN** ou l'**ICEM**.

<http://www.sudeducreteil.org/>

→ Des militant-e-s de l'union syndicale **Solidaires** dont fait partie la fédération SUD éducation.

<http://www.solidaires.org/>

→ Des militant-e-s de **VISA** (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes). VISA regroupe des militant-e-s de la FSU, de la CGT, de la CFDT et de Solidaires qui, depuis 1996, recensent, analysent, dénoncent les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front National sur le terrain social. VISA a pour ambition d'être un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail

<http://www.visa.org/>

→ Des militant-e-s de la **Ligue des Droits de l'Homme**

<http://www.ldh-france.org/>

**Chaque intervention sera suivie d'un temps de témoignages, d'échanges, de débat.**

# SYNDICALISME ET LUTTES ANTIFASCISTES ANTIRACISTES

## → Question de classes :

### « Français-e-s, immigré-e-s, même patron, même combat »

Les effets de la crise sont de plus en plus violents et le sentiment d'injustice et d'abandon, de n'être ni écouté ni entendu, est légitime. De tels contextes ont toujours été bénéfiques aux droites extrêmes et le FN en profite pour élargir son électorat, imposer encore plus ses idées, déjà largement banalisées, et s'afficher comme le défenseur de la classe ouvrière et comme un parti « antisystème » au service des « petits ».

Mais, le FN n'a jamais changé : il demeure l'allié du patronat et l'ennemi des salarié-es ; il a seulement adapté son discours et avance masqué derrière une façade supposée plus respectable, plus sociale. En effet, ses fondamentaux demeurent les mêmes : stigmatisation d'une partie de la population, instrumentalisation des peurs, remise en cause de la place des femmes dans la société, « préférence nationale »... Au-delà de la dénonciation des fondements populistes, sexistes, racistes qui demeurent l'essence de ce parti, il est de notre responsabilité de montrer la réalité de son programme économique et social. Par ailleurs, le racisme ne se limite pas au FN : en témoigne la chasse aux sans-papiers, que pratiquent les gouvernements successifs, tout cela dans un contexte de confusion idéologique qui nourrit les idées et les actes de Dieudonné, Soral et consorts...

## → Questions en classe :

### Lutter contre le fascisme et le racisme à l'école au quotidien

Nos lieux de travail ne sont pas isolés de la société ; ils ne sont pas épargnés par le racisme et le fascisme ordinaire. La constitution récente du collectif Racine, collectif d'enseignant-e-s associé au Rassemblement Bleu Marine, nous le rappelle.

En outre, nous sommes bien souvent confronté-e-s à des situations problématiques, en tant que travailleuses et travailleurs de l'éducation et aussi en tant que syndicalistes. Qui n'a jamais connu, après un incident avec un-e élève, une AG d'enseignant-e-s tenté-e-s par la haine et le sécuritarisme ? Qui n'a jamais entendu de remarques racistes, de la part d'un-e élève, d'un-e collègue, d'un parent, d'un-e supérieur-e hiérarchique ? Ces situations doivent nourrir nos réflexions sur notre rapport à nos collègues, à nos élèves, à nos pratiques – à l'école que nous voulons.

Enfin, nos écoles, collèges, lycées sont directement concernés par les politiques sécuritaires et racistes des gouvernements successifs, à travers notamment la chasse aux élèves Roms ou sans-papiers.



## Comment s'inscrire ?

->En prévenant Sud Éducation Créteil de votre participation.

->En adressant une **demande écrite de congé pour formation syndicale** au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président de la collectivité pour les ATEE. Selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage, au plus tard le 6 février.**



À .....le.....

Mme/M. le Recteur

**Ou** Mme/M. le Président du Conseil Général/Régional  
s/c du chef d'établissement

**Ou** Mme/M. le/la DASEN  
s/c de l'IEN

Mme/M. ....(Prénom, NOM, fonction, affectation)  
demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 6 et 7 mars 2014 à Créteil sous l'égide du CEFI-Solidaires, 144, Bd de la Vilette, 75019 Paris.

Signature

## Se former ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de **12 jours de formation syndicale par an**, fractionnable à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN...)

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

**L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.**

**N'oubliez pas de prévenir SUD Education Créteil de votre participation**

✉ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) ou ☎ 01 43 77 33 59

**Date limite de demande à la hiérarchie : le 6 février**